

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Consultations sur la nouvelle Politique de mobilité durable

Pas de mobilité durable sans aménagement durable du territoire, plaident agriculteurs, aménagistes, architectes, écologistes et urbanistes regroupés au sein d'ARIANE

Le 16 août 2017 – Alors que se terminaient hier les consultations sur la nouvelle Politique de mobilité durable, les membres de l'alliance ARIANE – qui regroupe notamment urbanistes, aménagistes, architectes, agriculteurs et environnementalistes – ont fait valoir au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, Laurent Lessard, qu'un aménagement durable du territoire et de bonnes pratiques en matière d'urbanisme étaient des conditions de base de la mobilité durable. Selon l'alliance ARIANE, l'aménagement du territoire constitue encore l'angle mort du secteur des transports au Québec.

« Les décisions prises par l'État et les municipalités en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ont un impact majeur sur les modes de transports qui seront privilégiés », écrivent les membres d'ARIANE. « En prenant le virage de la mobilité durable, le gouvernement doit être conscient que des choix importants doivent être faits pour favoriser une occupation du territoire plus dense et moins étalée, qui vise une plus grande proximité des services. C'est dans ce contexte que les modes de mobilité plus durables comme les transports collectifs et actifs peuvent se développer », poursuivent-ils.

L'État appelé à faire preuve de cohérence et d'exemplarité

Dans un contexte où le gouvernement s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et de sa consommation de pétrole, les membres d'ARIANE souhaitent une plus grande cohérence dans les politiques et les décisions prises par le gouvernement du Québec – incluant ses ministères, réseaux et organismes – de même que par les instances municipales. Ils souhaitent de plus que l'État fasse preuve d'une plus grande exemplarité dans les efforts visant à atteindre les objectifs de mobilité durable.

« La mobilité durable doit pouvoir s'exprimer de multiples manières sur le territoire québécois. Dans les milieux où l'implantation d'un réseau de transport en commun est moins appropriée, un cocktail de mesures de mobilité durable adaptées aux particularités locales peut être déployé. La Politique de mobilité durable nous amène à répondre aux besoins de la population, à préserver le patrimoine naturel et bâti, à mieux planifier et entretenir des infrastructures de transport de qualité. », ont-ils également affirmé.

Les recommandations d'ARIANE

Les membres d'ARIANE formulent 7 recommandations dans le cadre de l'élaboration de la Politique de mobilité durable. Ces recommandations visent à s'inspirer de l'approche internationalement reconnue « Éviter-Transférer-Améliorer », de même qu'à assurer la cohérence des décisions du gouvernement en

matière de localisation de bâtiments publics et dans l'adoption des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Elles cherchent également à ce que les différents ministères et organismes gouvernementaux soient tenus de faire état publiquement et annuellement du respect des objectifs de la Politique.

Les membres d'ARIANE souhaitent par ailleurs que le budget consacré aux transports collectifs, actifs et autres éléments de la mobilité durable soit significativement augmenté et que le gouvernement se dote d'une boîte à outils fiscaux, financiers et réglementaires pour encadrer tout nouveau développement commercial et résidentiel aux abords des réseaux routiers supérieurs, notamment par la création de zones tampons. Ils réitèrent finalement leur demande principale, à savoir que le gouvernement du Québec adopte une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

On peut prendre connaissance du mémoire d'ARIANE ici : <http://www.ariane.quebec>

– 30 –

À propos de l'alliance ARIANE

L'alliance ARIANE, créée en septembre 2015, travaille pour que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient une priorité. Son objectif principal est que le Québec se dote, dans le cadre d'une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, d'une vision d'ensemble assortie de principes fondamentaux qui puisse assurer la coordination de l'ensemble des lois, politiques et interventions de l'État et des instances municipales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Le comité directeur de l'alliance ARIANE comprend notamment l'AARQ, l'OAQ, l'OUQ, l'UPA, le RNCREQ, la Fondation David Suzuki, Héritage Montréal et Vivre en Ville ainsi que plusieurs experts.

Renseignements :

Émilie Novalès

Copticom

514.577.5838

enovalès@copticom.ca